

## Des infractions généralisées à la Directive Porcs en Europe

### Briefing

**Septembre 2013**

**En 2013, CIWF a enquêté dans des élevages porcins de 6 Etats Membres : en Italie, Espagne, République Tchèque, Irlande, Chypre et Pologne. Nous avons visité 45 exploitations. Une seule était conforme à la législation, toutes les autres étaient en infraction à d'importantes dispositions de la Directive Porcs<sup>1</sup>.**

Dans l'ensemble, les porcs étaient pour la plupart maintenus dans des conditions épouvantables – entassés dans des enclos nus, sans aucun enrichissement pour occuper ces animaux intelligents et plein d'énergie. Un grand nombre de ces élevages étaient extrêmement sales. En Italie, certains porcs étaient couverts de lisier. En Irlande, certains étaient couverts d'excréments et de mouches. Des porcs malades et blessés restaient sans traitement. En Irlande, certains porcs avaient des plaies purulentes, souffraient d'hernies et d'autres étaient laissés mourants là où ils gisaient.

### Quelles réglementations ne sont pas appliquées ?

Nous portons notre attention sur les deux dispositions ci-dessous car leur application permettrait d'améliorer grandement les conditions de vie des porcs, et rendrait difficile l'élevage industriel.

**L'obligation de fournir aux porcs des matériaux d'enrichissement** : la Directive Porcs exige un accès permanent pour les porcs à des matériaux manipulables tels que de la paille ou de la sciure, afin de satisfaire à leurs besoins naturels de fouille du sol.

**L'interdiction des coupes des queues en routine** : en milieu naturel, les porcs sont très actifs ; ils passent 75% de leur journée à fouiller le sol et explorer leur environnement<sup>2</sup>. Ces activités sont impossibles en élevage intensif. Par ennui et frustration, ils se tournent vers la seule « chose » qu'ils peuvent trouver : les queues de leurs congénères. Ils les attrapent et les mordent.

Afin de prévenir ce comportement de caudophagie, les éleveurs coupent une partie de la queue des porcelets. Néanmoins, les recherches scientifiques montrent que la meilleure façon d'éviter un tel comportement n'est pas de couper les queues, mais d'élever les porcs dans de bonnes conditions, et surtout, de leur fournir de la paille ou des matériaux similaires afin qu'ils puissent exprimer leurs comportements naturels de fouille. C'est pourquoi la Directive Porcs interdit depuis 2003 les coupes de queues en routine.

La coupe des queues est douloureuse. Et cela permet à l'élevage intensif de continuer. Si l'on empêchait réellement les éleveurs de couper les queues, ils devraient alors élever leurs porcs dans de bonnes conditions, afin d'éviter la caudophagie.

### Résultats des enquêtes

La grande majorité des porcs que nous avons pu observer lors de nos enquêtes étaient élevés en infraction à la Directive Porc.

## Nombres d'élevages en infraction aux dispositions de la Directive (i) obligeant la fourniture de matériaux manipulables et (ii) interdisant les coupes des queues en routine

Pays	Nombre d'élevages visités	Fréquence des coupes des queues en routine (% des élevages visités)	Absence d'enrichissement ou enrichissement inadapté (% des élevages visités)
Chypre	10	100%	100%
République Tchèque	8	87.5%	87.5%
Irlande	5	100%	100%
Italie	11	100%	100%
Pologne	2	100%	100%
Espagne	9	100%	100%

De plus, de nombreux porcs étaient élevés dans une grande saleté.

### Le secteur porcin et les autorités des Etats Membres connaissent ces problèmes depuis de nombreuses années – et n'ont pas pris de mesures correctives

En 2008 et 2009, CIWF a enquêté dans 74 élevages porcins dans toute l'Europe : en Allemagne, au Danemark, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Espagne et au Royaume Uni. La plupart des porcs étaient élevés dans des conditions illégales avec des infractions à la Directive Porcs récurrentes.

De plus, de nombreux rapports de l'Office Alimentaire et Vétérinaire ont souligné à plusieurs reprises les manquements à la législation sur la fourniture de matériaux manipulables et l'interdiction de la coupe des queues en routine. Un rapport de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) de 2007 indique que plus de 90% des porcelets européens ont la queue coupée. Une récente enquête en abattoirs en Irlande et Irlande du Nord a fait état de 99,1% de porcs ayant la queue coupée.

### 2000 million de porcs

C'est le nombre de porcs qui auraient du bénéficier de meilleures conditions d'élevage si le secteur porcin européen s'était conformé aux dispositions sur l'enrichissement et la coupe des queues de la Directive Porcs lorsqu'elles sont entrées en vigueur en 2003.

Or, il est avéré qu'au moins 90% des porcs européens ont la queue coupée malgré l'interdiction et au moins 80% des porcs européens n'ont aucun accès à des matériaux d'enrichissement adaptés ; les enquêtes de CIWF montrent que les chiffres sont probablement plus élevés.

250 millions de porcs sont élevés chaque année en Europe – soit 2500 millions depuis que la Directive Porcs est entrée en vigueur. Au moins 80% d'entre eux (et probablement plus) ont eu leur queue coupée et ont été élevés sans matériaux d'enrichissement, soit un total de 2000 millions de porcs.

Ces 2000 millions de porcs ont donc souffert inutilement en raison du refus par le secteur porcin de respecter la législation.

<sup>1</sup> Directive 2008/120/CE établissant des normes minimales pour la protection des porcs en élevage, entrée en vigueur en 2003

<sup>2</sup> Stolba A. and Woodgush D.G.M., 1989. The behaviour of pigs in a semi-natural environment. Animal Protection 48: 419-425